

14 mars 2017 | PARIS | Journée d'étude européenne du CCOMS



Pré-Programme

Le cadre légal, en France, de l'utilisation de la contrainte en psychiatrie a rapidement évolué au cours de ses dernières années. La loi de juillet 2011, relatives aux soins sans consentement, et le projet actuel de mise en place nationale d'un registre du recours à la contention et à l'isolement, traduisent une volonté politique de contrôle du recours à la contrainte en psychiatrie. Plusieurs études de la Direction Générale de la Santé objectivent une inégalité de recours sur le territoire français avec des variations pouvant aller de 1 à 10 entre les départements. De plus, ces dernières montrent une augmentation progressive, dans la pratique psychiatrique, du recours à la contrainte. Les résultats préliminaires de l'enquête HO/SPDRE, portée par le CCOMS et toujours en cours, ne retrouvent pas de lien entre les troubles et le recours à la contrainte.

Que faire face à ce constat ? Comme le montre le programme Quality Rights de l'OMS, basé sur la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées, changer le recours à la contrainte, ce n'est pas uniquement changer de pratiques, c'est aussi changer de regard. De nombreuses expériences innovantes européennes montrent qu'il est possible d'agir et de diminuer le recours à ces mesures de contrainte.

Le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale et le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales organisent une journée d'étude européenne sur la contrainte en psychiatrie. L'objectif de cette rencontre est d'enrichir les réflexions françaises d'expériences européennes et de lancer la réflexion autour de la création d'un observatoire national de la contrainte en psychiatrie. Plusieurs intervenants européens, porteurs d'innovations dans ce domaine, viendront témoigner de leurs pratiques et partager leurs réflexions.

Cette journée est ouverte aux usagers et aidants, professionnels de la psychiatrie et des soins de santé primaire, professionnels du travail social, élus et acteurs de la politique de la ville, et à toute personne intéressée par le recours à la contrainte en psychiatrie en France et Europe.



8h30-9h00 : Accueil

9h00 : Introduction

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé (sous réserve)

Adeline Hazan, Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté (sous réserve)

Matthijs Muijen, consultant auprès de l'OMS Europe

9h30

● **Table Ronde 1 : Bilan des privations de liberté en France et en Europe**

Président : Gilles Vidon, psychiatre, chef de pôle, Hôpitaux de Saint-Maurice - CCOMS-GCS

- Magali Coldefy, maître de recherche, chargée de mission « Psychiatrie et approches territoriales », Observatoire régional des urgences PACA, Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) et Coralie Gandré, ingénieur de recherche, équipe ECEVE, INSERM UMR 1123 – « *Etat des lieux de la contrainte en France* »
- Anu Putkonen, psychiatre, Hôpital Niuvanniemi – « *Impact de la loi sur les pratiques en Finlande* »
- Jolijn Santegoeds, vice-présidente d'ENUSP (European Network of (ex)Users and Survivors of Psychiatrie) – « *Position des usagers et ex usagers concernant la contrainte en Europe* »

11h15

● **Table Ronde 2 : Les soins sans contrainte**

Président : Ron Coleman, Working to recovery, **Royaume-Uni**

- Giulio Castelpietra, psychiatre, Italian Collaborating Centre for the WHO Family of International Classifications, et Giulio Mastrovito, service de santé mentale Trieste, psychiatre – « *La liberté est thérapeutique à Trieste - Italie* »
- Mathilde Labey, psychiatre, EPSM Lille métropole – « *Politique d'organisation d'un pôle de psychiatrie intégré dans la cité - France* »
- Páll Matthíasson, directeur général des services de santé mentale, Hôpital universitaire national – « *Mise en place de l'interdiction de la contention en Islande* »

13h -14h Déjeuner



14h00

- **Table Ronde 3 : Vers une modification des pratiques**

Président : Gilles Moulec, directeur du CH Edouard Toulouse, Marseille (sous réserve)
CCOMS-GCS

- Pdraig O'Beirne, Directeur des soins infirmiers, Cavan Monaghan Mental Health – « *Vers une abolition de la contrainte : la dynamique en **Irlande*** »
- Delphine Moreau post-doctorante au sein du programme du Fond national Suisse « Protéger par la contrainte » – « *Evolution des pratiques en **Suisse*** »
- Roselyne Touroude, vice-présidente de l'Union Nationale de Familles et amis de Personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) – « *Identification des bonnes pratiques en **France*** »

15h30

- **Table Ronde 4 : Propositions pour un observatoire national de la contrainte et des libertés en psychiatrie ?**

Président : Nicolas Pastour, psychiatre, CH Charcot, CCOMS-GCS

- Rachel Bocher, présidente de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers, psychiatre, chef de service au CHRU de Nantes
- Béatrice Borrel, présidente de l'UNAFAM
- Philippe Guérard, président d'Advocacy France
- Luce Legendre, directrice du Groupe public de santé Perray Vaucluse, secrétaire générale du GHT Paris-psychiatrie & neurosciences, adjointe au directeur du CH de Sainte-Anne, représentant l'Association des établissements participant au service public de santé mentale (ADESM)
- Bernard Odier, président de la Fédération française de psychiatrie
- Denys Robillard, député du Loir et Cher

16h45

- **Conclusion :** Jean-Luc Roelandt, directeur du CCOMS-GCS pour la formation et la recherche en santé mentale, équipe Eceve, Inserm UMR 1123

Lieu de la manifestation

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
Salle Pierre Laroque
14, avenue Duquesne
75007 Paris

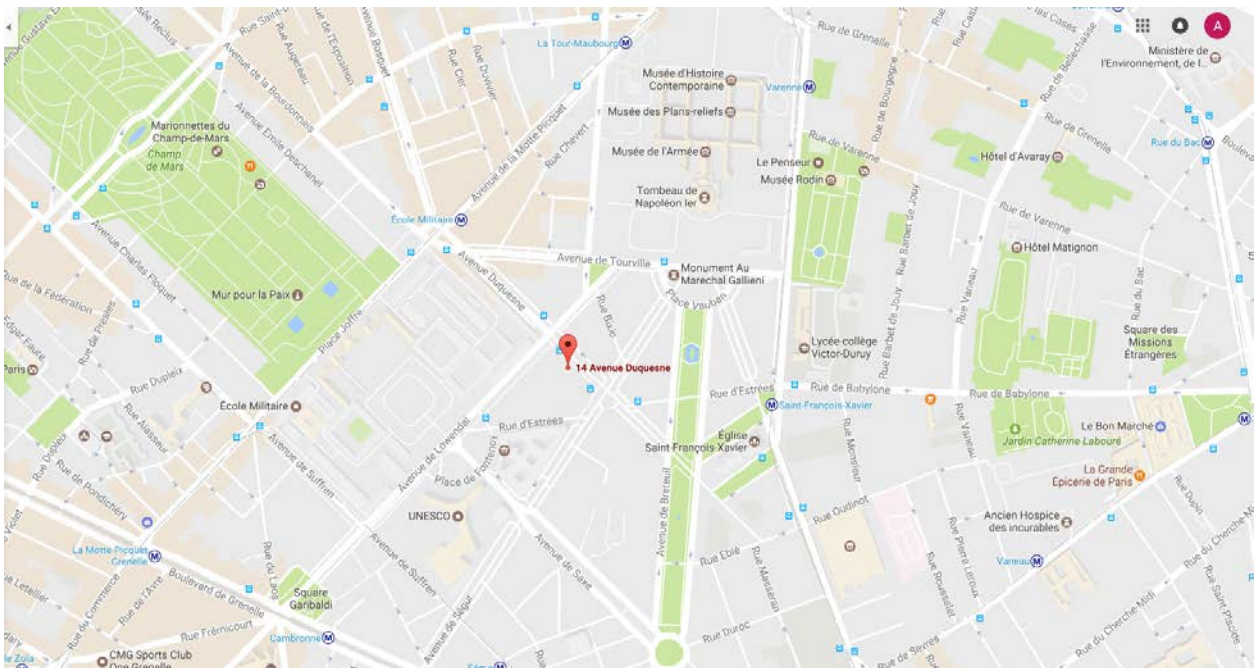
ACCES

METRO

Ecole militaire (ligne 8)
St François Xavier (ligne 13)
Séгур (ligne 10)

BUS

Lignes 28 et 87



Langues de la journée : Français et Anglais (traduction simultanée proposée)

Inscription gratuite mais obligatoire, en suivant ce lien :

<https://goo.gl/forms/mH9sFbgZTGQrvhWX2>

Remerciements : à l'ADESM, pour son accompagnement autour de cette journée.